

## SUISSE

## LES NOUVEAUX FUSILS D'INFANTERIE

Les études sur les effets des nouvelles armes à feu de petit calibre se succèdent rapidement dans tous les pays et continuent à faire l'objet des préoccupations des médecins, comme celles des militaires. Chaque fois qu'un nouveau travail est publié sur ce sujet, on constate combien seront épouvantables les conséquences d'une guerre entreprise à l'aide de moyens de destruction aussi perfectionnés. La Suisse n'est point restée en arrière sous le rapport des perfectionnements apportés à l'armement de ses troupes. Elle a aussi introduit dans son infanterie le fusil de petit calibre, les balles à enveloppe, la poudre sans fumée. Les effets que l'on attend de ces nouvelles armes, sont les mêmes que ceux dont nous avons déjà parlé à propos de l'Autriche et de l'Allemagne. C'est là ce que nous apprend une conférence faite à Bienne, par M. le médecin de division lieutenant-colonel W. Moll, sur les blessures produites par les fusils d'infanterie <sup>1</sup>. De même que les autres auteurs qui ont traité ce sujet avant lui, M. Moll démontre que si, d'une part, les blessures causées par les nouvelles armes à feu sont moins graves et moins dangereuses, d'autre part, le nombre des morts et des blessés sera bien plus considérable qu'autrefois. Il en résultera qu'en Suisse, comme ailleurs, le service sanitaire militaire ne pourra pas suffire à la tâche qui lui incombe de soigner et de transporter les blessés, et que les auxiliaires volontaires auront, à la place qui leur sera assignée, une mission importante à remplir. En présence de cette éventualité, il est plus que jamais nécessaire d'organiser l'assistance que doit fournir la Croix-Rouge. On se repose trop facilement, en Suisse, sur le fait que ce pays a été le berceau de la Croix-Rouge, et l'on croit avec trop de complaisance que cela suffit. Mais que l'on ne se berce pas d'illusions;

<sup>1</sup> Voy. aux *Ouvrages reçus* p. 133.

en cas de guerre, le nombre des blessés sera si considérable qu'il sera impossible de leur venir en aide si toutes les mesures convenables n'ont pas été prises d'avance. M. Moll adresse donc un sérieux avertissement, à ce propos, à ses compatriotes, pour les exhorter à la vigilance.

Espérons qu'il sera entendu. C'est sur cette conclusion de M. Moll que nous insistons surtout, plus que sur la partie technique de son travail, car on ne saurait trop souvent répéter les appels à la prévoyance, ni trop souvent montrer la nécessité d'utiliser les loisirs que laisse la paix pour se préparer à la guerre.

